# L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

*Imprimé par* F. DELAUP, *et publié les Mardis, Jeudis et Samedis, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 16. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 6 OCTOBRE 1829. Vol. III.


*Conditions*:—L'ABEILLE parait tous les Mardis, Jeudis et Samedis, du 15 Juin au 15 Octobre, et ensuite elle parait journellement pendant le reste de l'année.—Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaitre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent *six escalins* pour la première fois, et *trois* escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, *payable d'avance*, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

---

B. TURPIN, offre à vendre à son magasin, encoignure des rues Royale et Orléans quelques douzaines de véritable

## Extrait d'Absinthe,

DE YERSIN & LECOULTRE,

A Mortiers Gravers, canton de Neufchâtel, en Suisse. 17 sept.

---

INSTITUTEUR.

UNE personne d'un âge mûr, à qui la pratique de tous les genres d'enseignement est familière depuis long-tems, soit dans les arts d'agrément, soit dans les sciences utiles, et qui a eu l'avantage de parachever l'éducation d'un grand nombre de personnes des deux sexes des premières familles de cet Etat, désire trouver une place d'instituteur à la campagne, où il se chargerait d'élever les enfans d'une famille ou plus. Cette personne parle et traduit les langues française et anglaise. Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau de cette feuille. 22 sept.

---

V. ROUMAGE offre à vendre 12 balles de fil de Rennes, fin,
5 bouceau ls Feuilles d'emballage,
10 balles Brin pour moustiquaires,
10 caisses Serrures de 4 à 10 pouces, à 1 et 2 clefs et pour armoires,
7 Dito Verroux, Loquets, Pomelles, Tarjettes, Pitons,
80 tierçons Vinaigre blanc par 98 gallons,
19 pipes Eau-de-vie 4e. preuve, de Cognac,
130 bques. de Vin rouge de Bordeaux de $24 à 50.
800 caisses dito et blanc, diverses qualités, Bouchons fins pour bouteilles et damejeannes.
Eau de Cologne, 25 barils très beau Café de St. Yago de Cuba &c &c. 18 aout.

---

A LOUER.

Pour une ou plusieurs années—Une propriété située à environ une lieue en bas de la Nlle.-Orléans et même rive, mesurant un arpent de face au fleuve sur la profondeur ordinaire. S'adresser à Mr. Charles Bolot, à la banque de l'Association Consolidée, rue Toulouse, No. 52, entre les rues de Chartres et Royale.
27 mai—3.

---

D. G. BORDUZAT et Co. offrent en vente à leur magasin rue Royale, No. 108, débarquant du navire Seine de Bordeaux.
Draps-demi bas de coton et des bas de coton pour dames, diverses qualités et couleurs.
Couvertures en laine de 3 points.
Papier à lettres et aux armes.
Fusils et pistolets à piston.
Florences et Satins couleurs assorties.
Eau de vie Cognac 4ème preuve, en pipes et barils.
Vin rouge en bariques et caisses diverses qua.
Tierçons vin blanc de Barsac supérieure.
Barils et tierçons vinaigre blanc. 1 Juin

---

ECOLE DE DANSE.

MR. E. BERTUS a l'honneur d'informer le public qu'il fera l'ouverture de son Ecole de Danse le 1er d'Octobre prochain, ses classes auront lieu le matin depuis six heures jusqu'à neuf et le soir de six heures à dix.

Il se transportera dans le courant de la journée au domicile des personnes qui désireront des leçons particulières.
22 sept.—3f.

---

LES soussignés reçoivent par le navire *Seine*, capt. Tyson, venant de Bordeaux, les articles suivans qu'ils vendront à des prix modérés.
Sangsues de premier choix.
Pots assortis, à l'usage des pharmaciens.
Fleurs et plantes medicinales.
Poix d'Iris.
Nérolie, &c.
26 mai. FORESTIER et Co.

---

V. ROUMAGE offre à vendre les articles suivans reçus par les arrivages de Bordeaux.
500 rames de Papier florette, superfins, par 500 feuilles, convenable pour les marchés espagnols.
10 pipes Eau de vie, 4e. preuve, Cognac Dupuy.
50 tierçons Vinaigre blanc, 1re. qualité.
18 caisses Serrures, 4 à 10 pouces, et autres termens.
12 balles Brin jaune, pour moustiquaire.
Quelques tonneaux de Vin rouge vieux &c &c. 29 mai.

---

UN jeune homme, depuis quelque tems à la Nouvelle Orléans, désirerait trouver un emploi dans une maison de commerce; il peut fournir sur son compte des renseignements satisfaisants.

Il prie de vouloir bien s'addresser au bureau de cette feuille. 26 Sept

---

## Forté-pianos.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Ohio de Philadelphie, un joli assortiment de PIANOS de différens goûts, d'excellente qualité et d'un travail exquis.—Aussi des FLUTES, de tous genres, des VIOLONS, des GUITARRES, des VIOLONCELLES, des CLARINETTES, des FLAGEOLETS simples et doubles, des BASSONS, des CORS, des TROMPETTES, des roseaux, des cordes-à-boyaux et autres articles de musique, qu'il vendra en gros et en détail.
22 sept JOHN G. KLEMM, 49, rue Canal

---

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants qu'ils ont reçu par le Louisiana de New-York.
20 barils Essence de Térébenthine.
200 " Peinture blanche &c. &c.
De plus en magasin cinq cents caisses de Vin de St. Julien, Chateau Léoville et La Rose, le tout 1ère. qualité et à des prix modérés.
Ils offrent à loyer présentement l'entresol de la maison qu'ils occupent.
26 sept. FORESTIER et Co.

---

*AVIS* aux personnes qui désirent apprendre la langue espagnole ou la langue française, ou quelques sciences de 1ère. nécessité.

M. VOIDET de Beaufort, Professeur des langues Française et Espagnole, demeure maintenant rue St. Pierre, en face la maison N°. 104, près la rue Bourbon.

Il enseigne également la Rhétorique, la Géographie, l'Histoire universelle, la Doctrine des droits et des devoirs de l'homme en société, et l'économie politique; sciences qui sont de rigoureuse nécessité, dans une République, pour les citoyens qui aspirent à l'honneur de participer à la Législature ou à l'administration publique : d'ailleurs, il est de l'instruction à tous les citoyens ; c'est de là que dependent principalement leur bonheur, le bon ordre et la force de la société, l'execution et l'effet de toutes les lois ; surtout si cette instruction a pour premiers elémens, une saine et pure morale, et la doctrine des devoirs sociaux.

Les heures de leçons sont fixées pour tous les disciples, de manière à ce qu'ils puissent concourir avec commodité.

Le Professeur se rendra chez les personnes qui ne pourraient assister aux cours publics. 8 Sept.

---

ECOLES PUBLIQUES.

LES régents des Ecoles Centrale et Primaires, ayant obtenu un local sain et commode pour l'école Primaire de la partie supérieure de la ville, dans l'Eglise des Baptistes, "Baptist Church" Place Lafayette, ont le plaisir d'annoncer au public, qu'elle y est rouverte dès aujourd'hui sous la direction de Messieurs Kinnicutt, chef, et Duval, professeur.

L'école Primaire pour la partie inférieure de la ville, sous la direction de Mrs. Bigot, chef, et Rivière professeur, et l'école Centrale sous celle de Mrs. Murray, principal, Fichot et Raca et Santi Petri, professeurs, se tiennent toujours à l'ancien couvent des Ursulines, rue Condé.

Dans chacune des écoles Primaires on enseigne la Lecture, l'Ecriture, l'Arithmétique, la Géographie, et les élémens de la Grammaire dans les deux langues anglaise et française.

On enseigne dans l'école Centrale, l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin, le Grec, les Mathématiques, la Littérature, l'Histoire, la Physique, &c. Il y a aussi, une école de Dessin et de Peinture attachée à l'établissement, et dirigée par M. Bigot.

CONDITIONS.

Dans les écoles Primaires ; deux gourdes par mois.

Dans l'école Centrale ; pour tous les cours qu'on y fait, excepté le dessin, trois gourdes par mois. Pour le dessin trois gourdes par mois.

Dans chaque école, cent élèves qui n'ont pas les moyens de payer, sont admis gratis.

S'adresser aux chefs des écoles, au Directeur des écoles Publiques, au président de la Regence, ou au Maire de la ville.

Par ordre de la Régence,
J. W. MURRAY,
Remplaçant le Directeur des écoles Publiques.
[22 juil.] *Nlle Orleans le 15 Juillet* 1829.

---

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.

A CELUI qui conduira à la Geole de cette ville, une négresse nommée Françoise, créole du pays, parlant bien l'espagnol, agée d'environ 38 ans. Cette esclave est avec un nommé Joseph Mariano, (Espagnol), pêcheur, qui la suivra : ils font ensemble des voyages à la Grande Terre et au Bonnet Carré, et ils ont été vus dernièrement dans les environs de chez Mde. Livaudais.

☞ Il sera donné vingt piastres de plus, à celui qui prouvera en prenant la négresse, qu'elle était avec le dit Joseph Mariano, et facilitera par des renseignemens sa remise entre les mains de la justice. V. ROUMAGE.
30 juillet.

---

RUM ET GENIEVE DU NORD.

50 Barils Rum, 10 barils Genièvre, 5 barils Eau-de-Vie 4ème. épreuve, en débarquement du navire Azelia, à vendre par
27 juin. JN. PREAU & Co.

---

MAISON A VENDRE.

CETTE maison est située sur le canal Carondelet au coin de la rue Trémé. Elle est batie en bois et composée de deux grandes chambres, deux cabinets et deux galeries, l'une sur le devant et l'autre sur le derrière, sur un terrain de la Corporation, ayant 240 pieds de face sur le dit canal, et 90 à 115 pieds de profondeur; il forme un ilet et est entouré en pieux debout:—S'adresser à cette imprimerie pour les conditions. 21 Avril

---

A VENDRE,

354 tierçons CACAO de Tabasco, première qualité, venant de la Véra-Cruz par le brick William, capitaine John Hughes, à la consignation de
FRANCISCO PAYRO,
encoignure des rues Poydras et Levée, No. 26.
22 septembre—3

---

800 Barriques Vin de Marseilles, d'importation récente, et ayant droit au drawback, à vendre à des conditions avantageuses, par
JULES LEBLANC,
22 Septembre N°. 182, rue Royale.

---

$10 DE RECOMPENSE.

SONT offertes à celui qui ramènera au soussigné la négresse anglaise NANCY, ou la mettra dans une geole. Cette négresse était habituée de vendre des gâteaux et des glaces le soir, elle parle un peu le français et était vêtue lors de son départ d'une robe de cotonnade bleue et à carreaux ; elle a une cicatrice sur le pied droit provenant d'une brulure, la peau très noire.

Les capitaines de navires et autres, sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon les lois.
12 sept. A. LACOUTURE.

---

AVIS AUX AMATEURS DE CHASSE.

LE soussigné offre à vendre à son établissement, rue Toulouse No. 22, entre les rues Chartres et Levée, un joli assortiment de FUSILS doubles et simples, à piston. Aussi une grande quantité de capsules première qualité No. 3, qu'il vendra en gros et en détail.
18 aout. ADOLPHE DUHART.

---

AUX Habitans Sucriers.—Le soussigné, propriétaire de la Fondrie de fer de la Louisiane possède et offre à vendre, à des conditions raisonnables, plusieurs moulins à sucre de différentes grandeurs de 24 à 29 pouces de diamètre, avec tout ce qui leur est nécessaire. Aussi une grande quantité de barres et d'embouchures de fourneaux en fer, de différentes longueurs et grosseurs. Ceux qui désireront en faire l'acquisition sont invités à les venir voir. E. E. PARKER.
22 aout.

---

## Sangsues de France.

REÇUES par le Bolivar du Havre et à vendre par
8 aout. FORESTIER & Co.

---

A LOUER.

Une Maison de campagne agréablement située à environ trois quarts de lieue au dessous de la ville et du même bord. S'adresser au bureau de cette feuille. 2 aout.

---

ESCLAVE EN MARONNAGE.

EST parti marron de chez le soussigné, il y a environ un mois et demi, un jeune nègre âgé de 14 à 15 ans, nommé LOUIS, habitant le pays depuis environ 7 ans, ayant la peau très noire et les yeux à leur de tête. Lorsqu'il est parti, il avait une casquette noire, une chemise de ginga et un pantalon de toile blanche. Il parle anglais et français, et appartient à Mr. Paul Martin, de cette ville.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous les peines portées par la loi. On donne avis également de ne pas lui donner asile dans aucune maison.

On donnera une récompense de dix piastres à celui qui le mettra dans une des geoles de cet Etat, ou le ramènera au soussigné.
4 aout. HYPOLITE BOURGOIN,
Au coin des rues Dumaine et Levée, No. 105

---

CHAPEAUX DE GOUT, ET DE CASTOR.

NICHOLS & KEELER, No. 85, rue de Chartres, ont reçu par le navire Frances, plusieurs caisses de CHAPEAUX de gout, qu'on garantit être supérieurs à tous ceux offerts en vente dans ce pays. 14 mai

---

*Dissolution de société.*

LE public est prévenu que la société qui existait sous la raison de *Jn. Preau & Co.*, est dissoute depuis le premier du mois par l'expiration du tems pour lequel elle avait été contractée, et que A. Carrière demeure chargé de la liquidation des affaires sociales de la maison. Les personnes qui doivent et celles à qui il est dû sont priées de s'adresser à lui pour le réglement de leurs comptes.

Ve. PREAU.
A. CARRIERE.
A. BIARNES.
13 aout—3

---

AVIS.—Les soussignés ont l'honneur de prévenir le public et leurs amis, qu'ayant pris la suite des affaires de la maison Jean Preau & Co., ils ont formé une raison de commerce sous la signature sociale de A. Carrière et Borduzat, et qu'ils continueront le même genre d'affaires.
13 aout. CARRIERE et BORDUZAT.

---

LES soussignés viennent de recevoir par le Tennessee, un joli assortiment de CHAUSSURES pour hommes, femmes et enfants, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.
20 aout. A. BLANCHET et Co.
Rue Condé, entre Dumaine et Madison.

---

AVIS.—La société qui a existée jusqu'à ce jour entre A. M. Borduzat de Bordeaux et D. G. Borduzat de cette ville, sous la raison de D. G. Borduzat & Co. est dissoute à dater du 1er. Aout. 2 aout.

---

ARROU ROOT & CASSE.

ARROU Root & Casse de St-Domingue en débarquement de la goëlette Franklin des Cayes, à vendre par D. S. BORDUZAT.
15 Juin. 109 Rue Royale

---

## Bon Café

A UN ESCALIN la livre au magasin d'ANT. MICHOUD, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché. 1er. sept.

---

## LOTERIE

*DE L'EGLISE CATHOLIQUE*

des Natchitoches, 13e. classe

*Devant se tirer positivement à la Bourse, Samedi 31 Octobre.*

PROSPECTUS :—

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | lot de | $10,000 | $10,000 |
| 1 | " " | 4,000 | " 4,000 |
| 1 | " " | 2,500 | " 2,500 |
| 1 | " " | 1,800 | " 1,800 |
| 1 | " " | 1,600 | " 1,600 |
| 1 | " " | 1,352 | " 1,352 |
| 6 | " " | 750 | " 4,500 |
| 6 | " " | 550 | " 3,300 |
| 6 | " " | 350 | " 2,100 |
| 156 | " " | 60 | " 9,360 |
| 780 | " " | 8 | " 6,240 |
| 7800 | " " | 4 | " 31,200 |
| 8,760 | Lots | | $77,952 |
| 15,600 | Billets blancs. | | |

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 ; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux ; et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à..... $10,000

Et les cinq autres billets qui auront les cinq numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

| | |
|---|---|
| No. 1, 3 et 2 ..... | 4,000 |
| 2, 1 et 3 ..... | 2,500 |
| 2, 3 et 1 ..... | 1,800 |
| 3, 1 et 2 ..... | 1,600 |
| 3, 2 et 1 ..... | 1,352 |

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 1er. 2e. et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à ..... 750

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er. 3e. et 4e., dans quelque ordre se soit, auront droit à ..... 550

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e. et 4e. dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à ..... 350

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à ..... 60

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à..... 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à.. 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec ponctualité, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N°18.

*Prix des Billets.*

Entiers $4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de $16 ; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET.—*Directeur*,
rue de Chartres, No. 118, entre les
29 Sept rues Conti et St.-Louis.

---

*LOTERIE DE L'EGLISE* CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES,

*Autorisée par la Législature de l'Etat de la Louisiane.*

Le tirage de la 13e. classe de 1829 aura lieu le 31 Octobre 1829.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Celui de la | 14e. | classe aura lieu le | 21 Nov. | 1829. |
| Do. | 15e. | do. do. | 5 Déc. | 1829. |
| Do. | 16e. | do. do. | 16 Déc. | 1829. |
| Do. | 1ère. | do. de 1830, | 2 Janv. | 1829. |
| Do. | 2e. | do. do. | 16 Jan. | 1830. |
| Do. | 3e. | do. do. | 6 Fév. | 1830. |
| Do. | 4e. | do. do. | 27 Fév. | 1830. |
| Do. | 5e. | do. do. | 13 Mars | 1830. |
| Do. | 6e. | do. do. | 27 Mars | 1830. |
| Do. | 7e. | do. do. | 10 Avril | 1830. |
| Do. | 8e. | do. do. | 24 Avril | 1830. |
| Do. | 9e. | do. do. | 15 Mai | 1830. |
| Do. | 10e. | do. do. | 5 Juin | 1830. |

24 sept J. B. FAGET, *Directeur.*

---

AVIS.—Une personne possédant les langues Anglaise, Française et Espagnole, desirerait donner des leçons dans des maisons particulières. S'adresser au bureau de cette feuille. 18 juin.

---

LE soussigné offre à vendre les articles suivants reçus par les derniers arrivages de la Havane, savoir :—

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5 | Douz. | Pots confitures de | Citrons. |
| 5 | do | do do | d'Ananas. |
| 2 | do | do do | de Dattes. |
| 8 | do | do do | de Gingembre. |
| 2 | do | do do | de Cèdres. |
| 2 | do | do do | de Cédres. |
| 1 | do | pots compote de Gouyave. | |

Gelée de Gouyave, Pâte de Gouyave et de Mameys. BERNARD TURPIN.
10 juin. Encoignure des rues Orléans et Royale

---

COUR DES PREUVES.—*Vente par la Registre des Testaments*—Mardi 6 Octobre 1829, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de Mme. Vve. Louis Billieux, décédée, un LOT DE TERRE, situé rue Dauphine, entre les rues Toulouse et St. Louis, ayant environ 45 pieds de face sur 40 de profondeur ; ensemble les bâtisses en bois qui sont dessus. *Conditions* : Un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Reg.

*N. B.* L'acte de vente sera passé pardevant M. Octave de Armas, notaire public.
S. MEILLEUR,
8 sept. Exécuteur Testamentaire

---

## LOTERIE

DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE *BATON ROUGE.*

Autorisée par la Législature de l'Etat de la Louisiane.

*Huitième Classe pour 1829.*

Le Tirage de la 8ème. Classe pour 1829 aura lieu positivement le Samedi 28 Novembre, au café de la bourse, à 6 heures et demie du soir,

**Gros lot $8,000**

Le prospectus détaillé paraitra le 1er. Nov.

Les tirages subséquents auront positivement lieu comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 9ème. classe 1829, | le Samedi 12 Décembre. | | |
| 1ère. 10e. | do. do. | le Mercredi 23 Décembre | |
| Classe 1830, | le Samedi 9 Janvier 1830. | | |
| 2ème. | do. | do. | le Mercredi 27 Janvier do. |
| 3ème. | do. | do. | le Samedi 13 Février do. |
| 4ème. | do. | do. | le Mercredi 3 Mars do. |
| 5ème. | do. | do. | le Samedi 20 Mars do. |
| 6ème. | do. | do. | le Samedi 3 Avril do. |
| 7ème. | do. | do. | le Mercredi 21 Avril do. |
| 8ème. | do. | do. | le Samedi 8 Mai do. |
| 9ème. | do. | do. | le Samedi 29 Mai do. |
| 10ème. | do. | do. | le Samedi 12 Juin do. |
| 11ème. | do. | do. | le Mercredi 30 Juin do. |

*Prix des Billets.*

Entiers $4—demis $2—quarts $1.—Chaque paquet ne pourra gagner moins de $16 ; demi et quart en proportion.

J. VIGNAUD.
L. VIDAL, } Administrateurs.
Rue Bienville, près de l'encoignure de la rue de Chartres. 19 sept.

---

AVIS.—Les créanciers de la succession de feu Nicolas Cole, décédé, sont avertis que j'ai, ce jour, obtenu des lettres de curatelle sur la succession dudit feu Cole. En conséquence, ceux qui peuvent avoir quelques réclamations à faire contre la dite succession sont requis de me présenter leurs comptes pour en obtenir la liquidation ; et ceux qui doivent sont également requis d'effectuer les paiements entre mes mains.

Nlle.-Orléans, 18 Sept. 1829.
C. W. ROBINSON,
19 sept—3 curateur.

---

LE soussigné offre à vendre le articles suivants,
75 barillets Langues de Morue,
25 do. Harengs d'Ecosse,
5 barils Citrons frais,
Salaisons assorties,
Sardines à l'huile et au beurre,
Confitures de la Havane,
Sirop de Groseille et d'Ananas,
Liqueurs de la Martinique et de Bordeaux,
Vins de toutes espèces,
Kirswasser de la Forêt Noire, &c. &c.
B. TURPIN
14 mai encoignure des rues Orléans et Royale

---

BILLET PERDU.

UN billet de la somme de cent piastres, tiré par Camille Tilhe, à l'ordre de J. Calisto Gonzalez de Mendoza, et repassé à l'ordre de C. de la Cuadra, payable à la fin d'Août dernier, ayant été égaré, et le paiement en ayant été effectué, le public est prévenu de ne pas le recevoir, attendu qu'il est déclaré de nulle valeur.
12 sept—3f. C. DE LA CUADRA.

---

## Remède de Le Roy,

PREPARE et expédié par le pharmacien Cottin.—ANTIGLAIREUX du Dr. Guillot.

Au magasin d'ANT. MICHOUD, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché.—On trouve au dit magasin des LIQUEURS fines de la Martinique.
1er. sept.

---

A LOUER.

UN NEGRE d'une vingtaine d'années, entendu à la pâtisserie, parlant français, anglais et espagnol. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à l'imprimerie de cette feuille.
10 sept.—2f.

---

LE soussigné offre à vendre dans son magasin rue de Chartres, N° 19, entre les rues de la Douane et du Canal, reçu par la goëlette Joséphine, de la Havane, les articles suivants, très-convenables pour la saison, 100 caisses Fruits assortis, consistant en : petits Citrons, Ananas, Icacos, Gouyave, Cédrats, Oranges et Gingembre :—Aussi, 150 douzaines boites de Gouyave et Gelée de Gouyave et Mamey.

Il continue de vendre en gros et en détail les articles relatifs à son état de confiseur et de la teur. A. LACOUTURE. 8 sept

---

LES boulangers de cette ville forcés de prendre des mesures pour éviter la ruine dont ils sont menacés par la manière actuelle de vendre le pain, ont résolu d'adopter un mode de vente uniforme qui, en leur assurant sinon la totalité, du moins la plus grande partie du bénefice qui leur est alloué par les ordonnances du Conseil de Ville, relatives au pain, leur donne en même temps les moyens d'acheter constamment la farine la plus belle et la meilleure que le marché puisse offrir. Ils ont en conséquence l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'à dater de Mardi prochain 29 du courant, ils ne feront plus qu'une seule qualité de pain qu'ils vendront à raison de dix huit à la piastre.
28 septembre—3

---

CHEMISES DE COTON.—Une caisse contenant 24 doux. Chemises de coton communes et pour grandes tailles. A vendre par
27 Juin. JOHN P. PAYSON.

---

DE venta—por Jules Leblanc, calle Real N° 182, se vende 600 barricas de VINO DE MARSELLA, de reciente importacion : pagando no derecho de importacion si el comprador lo conviene extraerlo para otro punto. 24 sept

---

DE VENTA

354 tercios CACAO superior de Tabasco, llegado por el bergantin americano William, procedente de Veracruz, capitan John Hughes, á la consignacion de
FRANCISCO PAYRO,
22 sept esquina de Poydras y Levee No. 26